

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement

Québec, le 15 février 1999

CERTIFICAT D'AUTORISATIONHydro-Québec  
855, rue Sainte-Catherine Est 16<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2L 4P5N/Réf. : 3211-11-088  
1118314Objet : Projet de boucle outaouaise, Étape 2,  
Ligne biterne à 315 kV Grand-Brûlé-VignanMesdames,  
Messieurs,

À la suite de la demande de certificat d'autorisation partiel datée du 21 décembre 1998, reçue le 23 décembre 1998 et complétée le 25 janvier 1999 ainsi que le 15 février 1999, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

- la construction d'une ligne biterne à 315 kV entre le poste Vignan à Gatineau et le pylône d'angle n° 25 un peu à l'est du lac Carmin ;
- la construction d'une ligne biterne à 315 kV entre le pylône d'angle n° 12 près de la rivière Rouge et le poste Grand-Brûlé à Saint-Jovite.

La demande de certificat d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- HYDRO-QUÉBEC. *Boucle outaouaise, Étape 2, Ligne biterne à 315 kV Grand-Brûlé - Vignan, Modifications au poste du Grand-Brûlé à 735-120 kV, Étude des répercussions environnementales, août 1998, 154 p. et 6 annexes ;*
- HYDRO-QUÉBEC. *Boucle outaouaise, Étape 2, Ligne à 315 kV Grand-Brûlé - Vignan, Description des milieux d'insertion pour le corridor initial et le corridor nord, décembre 1998, 35 p. ;*

## CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 2 -

N/Réf. : 3211-11-088  
1118314

- HYDRO-QUÉBEC. *Réponses aux questions et commentaires de la Direction de l'évaluation environnementale des projets en milieu terrestre du ministère de l'Environnement et de la Faune, Ligne biterne à 315 kV Grand-Brûlé - Vignan, Boucle outaouaise, étape 2, décembre 1998, 9 p. ;*
  - HYDRO-QUÉBEC. *Boucle outaouaise, Étape 2, Ligne à 315 kV Grand-Brûlé - Vignan, Rapport de surveillance environnementale, décembre 1998, 4 sections, 35 feuillets ;*
  - HYDRO-QUÉBEC. *Ligne à 315 kV Grand-Brûlé - Vignan et poste Outaouais, Analyse des principales recommandations du rapport du comité Harvey, 1<sup>er</sup> février 1999, 17 p., 4 annexes ;*
  - HYDRO-QUÉBEC. *Boucle outaouaise, Ligne Grand-Brûlé - Vignan, Inventaire des plantes vasculaires menacées ou vulnérables, Rapport d'étape présenté à Hydro-Québec, Direction principale, Projets d'équipement, par Foramec, septembre 1998, 13 p., 4 annexes ;*
  - HYDRO-QUÉBEC. *Boucle outaouaise, Ligne biterne à 315 kV, Grand-Brûlé - Vignan, Modifications au poste du Grand-Brûlé à 735-120 kV, étape 2, (volume 1) Comptes rendus des rencontres, pagination multiple ;*
  - HYDRO-QUÉBEC. *Boucle outaouaise, Ligne biterne à 315 kV, Grand-Brûlé - Vignan, Modifications au poste du Grand-Brûlé à 735-120 kV, étape 2, (volume 2) Comptes rendus des rencontres, pagination multiple ;*
  - HYDRO-QUÉBEC. *Lettre de M. Normand Bell d'Hydro-Québec à M<sup>me</sup> Linda Tapin du ministère de l'Environnement concernant des explications supplémentaires sur les plans et les rapports de surveillance environnementale, 11 février 1999, 8 p. ;*
- les plans suivants :
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Plan d'implantation, CH. 0 à CH. 37 868,60, supports L-1 à P-7 (Poste de Grand-Brûlé) PI. 1 à PI. 25, Plan 6407-60135-001-B-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-17 ;
  - Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Plan d'implantation, CH. 35 679,76 à CH. 71 443,89, PI. 24 à PI. 76, supports L-101 à R-38, Plan 6407-60135-002-B-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-17 ;

## CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 3 -

N/Réf. : 3211-11-088  
1118314

- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Plan d'implantation, CH. 71 444 à CH. 105 663, supports R-38 à C-19, PI. 76 à PI. 51, Plan 6407-60135-003-B-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-17 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Plan d'implantation, CH. 104 283 à CH. 140 223, supports C-15 à O-18, PI. 50 à poste Vignan, Plan 6407-60135-004-B-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-17 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 0,00 à CH. 934,94, PI. 1 à PI. 3, Plan 6407-60102-01-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-10-27 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 934,94 à CH. 2999,92, PI. 3 à PI. 5, Plan 6407-60102-03-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-10-27 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 2999,92 à CH. 3614,23, PI. 5 à PI. 7, Plan 6407-60102-05-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-10-27 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 3614,23 à CH. 3916,35, PI. 7 à PI. 8, Plan 6407-60102-07-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-10-27 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profil terrain et Profilage laser aéroporté, CH. 3933,01 à CH. 5521,16, ST. 280(PI 8) - ST. 290(PI 9) - (PI 85), Plan 6407-60102-008-A-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-17 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profil terrain et Profilage laser aéroporté, CH. 5521,16 à CH. 8475,36(arrivée), Équation de chaînage, CH. 5521,16 à CH. 8461,35(départ), (PI 85) à (PI 86), Plan 6407-60102-085-0-0-T420W-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-17 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profil terrain et Profilage laser aéroporté, CH. 8 475,36 à CH. 10 588,90(arrivée), Équation de chaînage, CH. 8 461,35 à CH. 10 588,90(départ), (PI 86) à ST. 320(PI 12), Plan 6407-60102-086-0-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-17 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 37 868,60 à CH. 41 178,08, PI 25 à PI 26, Plan 6407-60102-25-0-0-T420W-01-AP, signé par M. Mathieu Bolullo, ing., daté du 1998-10-26 ;

CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 4 -

N/Réf. : 3211-11-088  
1118314

- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 41 178,08 à CH. 43 383,57, PI. 26 à PI. 27, Plan 6407-60102-26-0-0-T420W-01-AP, signé par M. Mathieu Bolullo, ing., daté du 1998-10-26 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 43 383,57 à CH. 45 823,47, PI. 27 à PI. 28, Plan 6407-60102-27-0-0-T420W-01-AP, signé par M. Mathieu Bolullo, ing., daté du 1998-10-26 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 45 823,47 à CH. 50 107,17, PI. 28 à PI. 29, Plan 6407-60102-28-0-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-11-02 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 50 107,17 à CH. 54 051,09, PI. 29 à PI. 30, Plan 6407-60102-29-0-0-T420W-01-AP, signé par M. Mathieu Bolullo, ing., daté du 1998-10-26 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 54 051,09 à CH. 58 667,00 (PI. 30) à (PI. 73), Plan 6407-60102-030-A-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-07 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 58 667,00 à CH. 61 928,81 (PI. 73) à (PI. 74), Plan 6407-60102-073-0-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-07 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 61 928,81 à CH. 65 539,75 (PI. 74) à (PI. 75), Plan 6407-60102-074-0-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-08 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 65 539,75 à CH. 71 443,89 (PI. 75) à (PI. 76), Plan 6407-60102-075-0-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-07 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 71 443,89 à CH. 75 499,23 (PI. 76) à (PI. 77), Plan 6407-60102-076-0-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-09 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 75 499,23 à CH. 78 326,42 (PI. 77) à (PI. 78), Plan 6407-60102-077-0-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-09 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 78 326,42 à CH. 80 214,75 (PI. 78) à (PI. 79), Plan 6407-60102-078-0-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-08 ;

## CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 5 -

N/Réf. : 3211-11-088  
1118314

- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 80 214,75 à CH. 83 390,85(arrivée), équation de chaînage, CH. 80 214,75 à 83 044,70(départ), PI. 79 à PI. 40, Plan 6407-60102-079-0-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-09 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 83 390,85 à CH. 85 356,52(arrivée), équation de chaînage, CH. 83 044,70 à CH. 85 356,52(départ), PI. 40 à PI. 41, Plan 6407-60102-040-A-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-08 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 85 356,52 à CH. 87 151,57, PI. 41 à PI. 42, Plan 6407-60102-41-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-10-27 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 87 151,57 à CH. 90 014,09, PI. 42 à PI. 43, Plan 6407-60102-42-0-0-T420W-01-AP, signé par M. Mathieu Bolullo, ing., daté du 1998-10-27 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 90 014,09 à CH. 91 609,13, PI. 43 à PI. 44, Plan 6407-60102-43-0-0-T420W-01-AP, signé par M. Mathieu Bolullo, ing., daté du 1998-10-27 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 91 609,13 à CH. 94 234,50, PI. 44 à PI. 45, Plan 6407-60102-44-0-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-11-02 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 94 234,50 à CH. 96 309,77, PI. 45 à PI. 70, Plan 6407-60102-45-0-0-T420W-01-AP, signé par M. Mathieu Bolullo, ing., daté du 1998-10-27 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 96 309,77 à CH. 98 717,13, PI. 70 à PI. 71, Plan 6407-60102-70-0-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-11-02 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 98 717,13 à CH. 101 061,00, PI. 71 à PI. 48, Plan 6407-60102-71-0-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-11-02 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 101 061,00 à CH. 102 268,86(arrivée), équation de chaînage, CH. 100 783,72 à CH. 102 268,86(départ), PI. 48 à PI. 49, Plan 6407-60102-048-A-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-16 ;

## CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 6 -

N/Réf. : 3211-11-088  
1118314

- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profil terrain et Profilage laser aéroporté, CH. 102 268,86 à CH. 104 303,19(arrivée), équation de chaînage, CH. 102 268,86 à CH. 104 349,44(départ), (PI 49) à (PI 80), Plan 6407-60102-049-A-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-16 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profil terrain et Profilage laser aéroporté, CH. 104 303,19 à CH. 105 708,17(arrivée), équation de chaînage, CH. 104 349,44 à CH. 105 708,17(départ), (PI 80) à ST. 910(PI 51), Plan 6407-60102-080-0-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-16 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 105 662,57 à CH. 107 774,22, PI. 51 à PI. 52, Plan 6407-60102-51-0-0-T420W-01-AP, signé par M. Mathieu Bolullo ing., daté du 1998-10-27 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profil terrain et Profilage laser aéroporté, CH. 107 818,06 à CH. 110 303,39, ST. 930(PI 52) à (PI 81), Plan 6407-60102-052-A-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-17 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 110 303,39 à CH. 111 150,12(arrivée), équation de chaînage, CH. 110 303,39 à CH. 111 069,77(départ), (PI 81) à (PI 82), Plan 6407-60102-081-0-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-16 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profil terrain et Profilage laser aéroporté, CH. 111 150,12 à CH. 116 706,25(arrivée), équation de chaînage, CH. 111 069,77 à CH. 116 706,25(départ), (PI 82) à ST. 1000(PI 54), Plan 6407-60102-082-0-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-17 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 116 659,22 à CH. 118 845,65, PI. 54 à PI. 55, Plan 6407-60102-54-0-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-10-29 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 118 845,65 à CH. 119 241,07, PI. 55 à PI. 56, Plan 6407-60102-55-0-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-10-27 ;
- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profil terrain et Profilage laser aéroporté, CH. 119 302,75 à CH. 119 942,39, ST. 1030(PI 56) à ST. 1040(PI 57), Plan 6407-60102-056-A-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-16 ;

## CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 7 -

N/Réf. : 3211-11-088  
1118314

- Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profil terrain et Profilage laser aéroporté, CH. 119 942,39 à CH. 121 202,80, ST. 1040(PI 57) à (PI 83), Plan 6407-60102-057-A-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-17 ;
  - Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profil terrain et Profilage laser aéroporté, CH. 121 202,80 à CH. 121 613,47(arrivée), équation de chaînage, CH. 121 202,80 à CH. 121 593,17, (PI 83) à (PI 84), Plan 6407-60102-083-0-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-16 ;
  - Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profil terrain et Profilage laser aéroporté, CH. 121 613,47 à CH. 123 345,73(arrivée), équation de chaînage, CH. 121 593,17 à CH. 123 345,73, (PI 84) à ST. 1070(PI 58), Plan 6407-60102-084-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-12-16 ;
  - Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 123 306,85 à CH. 124 713,20, PI. 58 à PI. 59, Plan 6407-60102-58-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-11-02 ;
  - Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 124 713,20 à CH. 133 750,31, PI. 59 à PI. 60, Plan 6407-60102-59-0-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-11-02 ;
  - Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 133 750,31 à CH. 137 248,40, PI. 60 à PI. 61, Plan 6407-60102-60-0-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-11-02 ;
  - Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 137 248,40 à CH. 139 074,46, PI. 61 à PI. 62, Plan 6407-60102-61-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-11-02 ;
  - Ligne Grand-Brûlé-Vignan, Profilage laser aéroporté, CH. 139 074,46 à CH. 140 222,90, PI. 62 à Poste de Vignan, Plan 6407-60102-62-0-0-T420W-01-AP, signé et scellé par M. Claude Huet, ing., daté du 1998-11-02 ;
- les devis suivants :
- HYDRO-QUÉBEC. *Montréal. Appel d'offres, Construction de la ligne biterne à 315 kV, sur pylônes d'acier entre les poste du Grand-Brûlé et le poste de Vignan, Clauses techniques particulières*, préparé par Mathieu Bolullo, ing. et approuvé par Claude Huet, ing., Vice-présidence Projets d'équipement/SEJB, Direction ingénierie, Service structures de lignes et de postes, Hydro-Québec, Montréal, Québec, décembre 1998 ;

CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 8 -

N/Réf. : 3211-11-088  
1118314

- HYDRO-QUÉBEC. *Ligne à 315 kV Grand-Brûlé - Vignau, Directives d'environnement pour la construction des lignes de transport (secteurs public et privé), décembre 1998, 19 p. ;*
- HYDRO-QUÉBEC. *Chapitre D, Clauses générales pour contrats de travaux, 2 novembre 1997, 44 p.*

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à cette demande de certificat d'autorisation et à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



**Louis Germain**  
Directeur par intérim  
Direction de l'évaluation environnementale  
des projets en milieu terrestre

c.c. M. Pierre Martel, directeur régional des Laurentides  
M. Pierre Lévesque, directeur régional de l'Outaouais